

En résumé

Les compétences de vos collaborateurs sont au cœur de la performance de votre organisation. Dans ce contexte, maîtriser la gestion de la formation en entreprise est devenu essentiel. Cette formation de deux jours vous donnera les clés pour structurer, prioriser et évaluer vos actions de formation, tout en respectant les obligations légales et en mobilisant les dispositifs adaptés. De la collecte des besoins jusqu'à l'évaluation du retour sur investissement, développez une approche efficace et stratégique pour accompagner durablement vos collaborateurs dans leurs transitions professionnelles et leur montée en compétences.

Objectifs :

- Comprendre et appliquer les obligations légales en matière de formation professionnelle.
- Collecter les besoins en formation et les analyser pour répondre aux enjeux de l'entreprise.
- Prioriser les actions de formation en fonction des besoins, des ressources disponibles et de la stratégie de l'entreprise.
- Organiser et gérer administrativement les actions de formation, en assurant un suivi rigoureux de la qualité.
- Évaluer les formations mises en œuvre, à travers des évaluations à chaud, à froid, et des mesures de ROI.
- Accompagner les transitions professionnelles des collaborateurs en utilisant la formation comme levier de mobilité interne et d'évolution de carrière.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant TPE/PME, responsable RH, responsable formation, manager, DAF.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur consultant spécialisé en gestion de ressources humaines.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

750 €
Net de taxe par personne

P3 GESTFORM 20-D24


2 jours soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

• lun 13 oct 2025, mar 14 oct 2025



1. Cadre législatif de la formation professionnelle

Obligations légales de l'employeur en matière de formation : adaptation au poste, maintien de l'employabilité, etc.

Les dispositifs et financements disponibles : plan de développement des compétences, CPF, Pro-A, AFEST, etc.

Dernières réformes et actualités : évolutions législatives récentes et leurs impacts sur les entreprises.

2. Recueil et analyse des besoins

Méthodes de recueil des besoins en formation : entretiens, évaluations de performance, enquêtes, feedbacks des managers.

Analyse des besoins : interprétation des données collectées, identification des écarts de compétences et des besoins stratégiques.

3. Identification de l'action et arbitrage

Typologie des actions de formation (inter, intra, interne, externe, AFEST) et leur adéquation avec différents besoins.

Etablissement d'un budget prévisionnel et recherche des financements (OPCO, CPF, etc.).

Priorisation et arbitrage : critères de décision (urgence, impact stratégique, coûts, etc.).

4. Accompagnement des transitions professionnelles

La formation comme levier de mobilité interne et de développement des compétences.

Dispositifs de formation pour accompagner les transitions : CPF de transition, reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A), VAE, etc.

5. Démarches administratives et suivi de la formation

Les démarches administratives pour organiser les actions de formation (conventions, convocations, dossiers de financement).

Suivi des stagiaires pendant la formation : rôle du manager, dispositifs d'accompagnement, outils de communication.

Gestion de la qualité des formations : retours d'expérience, suivi des indicateurs de satisfaction.

6. Evaluation de la formation

Evaluer la formation à chaud : recueillir les réactions immédiates des participants.

Evaluation à froid : mesurer l'impact de la formation sur le développement des compétences à moyen terme.

Calcul du ROI (Retour sur investissement) : méthodologies et indicateurs clés.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation.

Nous privilégions les méthodes actives et participative : apports théoriques, ateliers pratiques, études de cas, mises en situation, discussions de groupe.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par séance devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

